

LÉVIS INFOS



Journée de «Nettoyage de printemps»

Dans la nature, les déchets s'accumulent. « Ramassons-les ensemble ! »

A l'initiative du PNR, les communes du Parc Naturel et d'autres communes voisines, dont les Essarts Le Roi, s'associent pour cette action périodique de nettoyage de la nature. En 2010 plus de 500 participants sur l'ensemble du Parc ont récolté 30m3 de déchets.

Un nouveau rendez-vous est donné aux Lévisiens le samedi 19 mars à 10 heures devant le parking de l'école des Sources. Le parcours empruntera le tracé de la voie verte en cours d'ouverture le long de la route d'Yvette entre rue du Prieuré et maison du Lac.

Les gants de ramassage et sacs vous seront fournis. Munissez-vous de chaussures de marche. Le gilet de sécurité jaune est conseillé. Vos enfants sont les bienvenus ; ils resteront placés sous votre responsabilité. Prévoir une mobilisation de 2h environ.

Prévention incendie le 8 avril

Le 8 avril de 19h30 à 22h30, en salle Polyvalente d'Yvette avec Thierry

Les thèmes de cette soirée seront :

La prévention des risques d'incendie dans l'habitat

La réglementation des installations électriques

La réglementation des installations de chauffage

Les gestes à réaliser lors de l'apparition d'un feu naissant

Questions diverses

Madame, Monsieur,

52 communes : voilà le nombre définitif de communes qui composeront le nouveau visage de notre Parc Naturel Régional. De Montfort l'Amaury au Nord à Rambouillet au Sud jusqu'au plateau de Limours à l'Est, les nouvelles communes présentent, pour la plupart, des caractéristiques paysagères, environnementales et urbanistiques proches de notre village. Forges-les-Bains, Raizeux, Galluis, Janvris... autant de villages à découvrir ou redécouvrir dans le cadre du futur Parc. Autant de villages aussi avec lesquels nous allons partager et appliquer les orientations et actions inscrites dans la charte du Parc.

Orientations de développement partagées, définition d'un projet de territoire, ce sont précisément les mêmes expressions qui animent notre réflexion sur le sujet de l'intercommunalité. Communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines (Rambouillet) élargie à celle des Etangs (Les Essarts) ou communauté de communes de la vallée de Chevreuse, voici les 2 choix qui s'offrent à notre commune. Lévis Saint Nom privilégiera le périmètre qui offrira :

- les meilleures perspectives quant à l'adéquation du projet de territoire avec les principes de développement de notre village et la priorité donnée à la préservation et la valorisation de notre cadre de vie ;
- le plus d'intérêt pour les lévisiens en terme de qualité d'accès aux services en place et nouvellement créés par l'intercommunalité dans le cadre des transferts de compétences ;
- le plus de garanties quant à la préservation des ressources fiscales communales et la maîtrise des impôts locaux.

A l'échelle de notre village, comme chaque année, le printemps marque le « fleurissement » des activités associatives : concert, loto, marché fermier, carnaval de printemps, goûters, sorties culturelles, « sauvetage » des crapauds route d'Yvette, nettoyage de printemps sur les sentes communales, autant de manifestations et activités pour tous, petits et grands, pour vous détendre, vous distraire et profiter de cette agréable douceur printanière.

Votre Maire Anne GRIGNON



Le collège des Essarts le Roi

Le nouveau «CLG» des Essarts Entretien avec Monsieur Tanguy, Principal du collège

Le collège «Les Molières» des Essarts le Roi s'est voulu exemplaire. Il est exemplaire. Entièrement câblé, comme le sont aujourd'hui les locaux d'entreprises, il bénéficie d'équipements numériques et mobiliers choisis par la direction de l'établissement en fonction des projets et des ambitions pédagogiques.

D'un point de vue architectural, le collège est le résultat d'une petite prouesse. La conception de l'ancien bâtiment, objet de désordres importants pouvant le mettre en péril, ne permettait pas une réhabilitation. Il a été décidé de reconstruire le collège sur site tout en laissant scolarisés les 700 élèves dans l'établissement existant durant toute la période des travaux. Ceci a nécessité un travail de partenariat efficace entre les services du Département, l'équipe de direction du collège et le cabinet d'architecture. Débutés à l'été 2008, les travaux se sont déroulés par phases successives, le déménagement a eu lieu pendant les congés de printemps 2010, la démolition des anciens bâtiments pendant l'été 2010 les plus gros chantiers étant réalisés durant les périodes des vacances d'été de 2009 et 2010.

Le projet a été financé le Conseil général des Yvelines dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement pour les collèges publics 2003-2009. La reconstruction de l'établissement a coûté 15,7 M€. Sa conception s'inscrit dans un plan global de rénovation et de modernisation des collèges, pour apporter les meilleures conditions de vie et d'adaptation à l'évolution des enseignements pédagogiques et des techniques d'apprentissage

Combien y a-t-il d'élèves et de professeurs aux Molières ?

Il y a, à la rentrée 2010, 715 élèves dans 27 classes, dont 80 lévisiens, pour 47 professeurs.

Pour faire tourner un établissement de cette importance, il faut du personnel administratif et technique

Il y a plus d'une trentaine de personnes qui viennent en appui des enseignants ce qui représente une communauté adulte de 80 personnes. On peut citer :

1 documentaliste

2 personnels de direction

(suite page 2)

Inscriptions à l'accueil de loisirs périscolaires 2011

Elles auront lieu du 15 mai au 15 juin. Le dossier est disponible en mairie ou au Centre de Loisirs.



Le nouveau CLG des Essarts (suite)

4 personnels administratifs
13 personnels techniques
11 personnels de vie scolaire
1 infirmière, 1 médecin, 1 conseillère d'orientation, partagés avec d'autres établissements

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres caractéristiques de vos nouveaux locaux ?

36 salles dont :
27 salles de classes
1 salle de musique traitée acoustiquement
1 salle mixte musique et arts plastiques
4 salles dédiées aux sciences, équipées de paillasse
3 salles technologies (informatique, construction et réalisation d'objets, ...)
250 prise RJ45
12 tableaux numériques interactifs de dernière génération
10 vidéo projecteurs, intégrant lecteur de DVD et bénéficiant d'une sonorisation

Certains parlent d'architecture harmonieuse. Que pouvez-vous en dire ?

L'architecte (cabinet CCR architectes associés) a conçu un bâtiment harmonieux en forme de « croissant » sur trois niveaux qui s'intègre parfaitement à l'environnement paysager et à la déclivité du terrain. L'ensemble respire. Le bâtiment scolaire, la cour de récréation, les terrains sportif ouvrent l'espace ce qui rend l'ensemble accueillant.

Le bâtiment offre des vues dégagées vers la forêt depuis le hall, le CDI, la salle à manger et un accès direct vers l'espace récréatif, le cœur de la composition de l'aménagement paysager. Les locaux sont lumineux et spacieux. Le choix des matériaux et la colorimétrie des espaces ont fait l'objet de soins particuliers et contribuent au confort des enfants et professeurs.

La protection de l'environnement a-t-elle été prise en compte ?

Le bâtiment intègre des données environnementales comme la réduction des émissions de CO2 par l'amélioration des performances énergétiques, la gestion de l'eau avec la récupération des eaux usées pour l'irrigation des plantations, et le recours à des énergies renouvelables via l'installation d'une centrale de production photovoltaïque.

Quels sont les objectifs des panneaux solaires que l'on voit en toiture ?

Les 350 m2 de panneaux solaires doivent produire 50% de la consommation annuelle d'éclairage.



Le bâtiment prend en compte d'handicaps dont pourraient souffrir les élèves



Une attention particulière est apportée aux enfants présentant un handicap. Ainsi les zones palières sont traitées par une couleur verte afin qu'elles soient clairement identifiées. A

leur approche les murs sont revêtus d'une surface rugueuse et les inscriptions sont doublées en braille.

Qu'est impact tout cela a-t-il sur la vie du collège ?

L'établissement est en rupture complète avec le précédent. L'architecture, le hall d'accueil convivial, les aménagements ouverts, les grands couloirs clairs font que les élèves sont dans un environnement qui les déstresse ce qui favorise l'écoute et le travail.

Les professeurs ont excellent outil de travail qui les valorise auprès des élèves. Les tableaux numériques interactifs et l'accès internet donné à chaque classe y contribuent fortement.

Les nouveaux locaux peuvent-ils avoir un impact sur l'enseignement ?



L'enseignement change. Loin est le temps du tableau noir, du professeur à son bureau, des élèves sagement assis à leur pupitre. Les nouveaux locaux contribuent à son évolution.

Tout lieu du collège est un lieu d'apprentissage : Les locaux sont propices aux rencontres des élèves de toutes classes et aux échanges rapides. Le traitement des espaces favorise les échanges les interactions, entre élèves, élèves et professeurs, professeurs et parents, à l'exemple

- des salles de classes conçues en fonction de leur usage
- du vaste hall pour l'accueil des parents,
- du foyer permettant aux élèves pendant la pause du midi de participer à des jeux de société/
- du Centre de Documentation et d'Information, vitré toute hauteur sur la forêt, véritable cœur du collège,
- de l'espace sportif au milieu de la cour de récréation : foot et basket encadré le midi
- de la salle des professeurs, spacieuse et agréablement aménagée. Elle est équipée d'une grande salle de réunion « privative ».

La technique devient centrale dans l'évolution : Deux halls sont équipés d'écrans plasma qui donne les informations utiles aux élèves et professeurs. Dans les classes, les tableaux interactifs rapprochent élèves et professeurs et favorisent la participation active de tous de par leur côté ludique. Tous les élèves veulent aller au tableau !

Avez-vous un retour des enfants ?

Oui quelques remarques saisies au vol qui traduisent bien le ressenti des enfants :

« Quand on est au CDI et qu'on lit une BD, on se croirait dans les arbres »

« Dans les couloirs on se croirait dans les coursives d'un bateau »

« Les professeurs ont l'air plus heureux ici ».



Restaurant scolaire : Nouveau contrat, nouveau règlement

Après un appel à la concurrence, la société Yvelines Restauration a remporté le marché de la Restauration scolaire (période scolaire et centre de loisirs) de Lévis St Nom.

Le 1er janvier a vu également l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement intérieur (consultable sur le site www.levis-saint-nom.fr) et d'une Charte de vie à l'intention des enfants, outil permettant de rappeler les règles d'or de bonne conduite dans le cadre de la prise de repas en collectivité.

Nouveaux tarifs du restaurant scolaire

QF ANNUEL = Pour l'année scolaire 2010/2011: revenus imposables perçus en 2008, cumulés des deux parents, divisés par le nombre de parts.

Tarif panier repas fourni par la famille dans le cas d'un plan d'accueil individualisé (PAI) validé 3,20 €

TARIFS Restaurant scolaire du 28 février au 31 août 2011 Inscription régulière	
	Le repas
TARIF 1	2,73 €
TARIF 2	3,09 €
TARIF 3	3,52 €
TARIF 4	3,63 €
Dépannage (voir règlement) le tarif T4 s'applique dans tous les cas	3,63 €

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 4 février 2011

Tarifs du restaurant scolaire

Compte tenu du taux d'inflation, de l'augmentation des charges d'organisation du service et de l'augmentation des tarifs du nouveau marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide à compter du 1er janvier 2011, les tarifs du restaurant scolaire seront ajustés à effet du 28 février 2011 puis au 1er septembre 2011.

Indemnité de conseil allouée au comptable public

Du fait de la nomination d'un nouveau comptable public le conseil a décidé de reconduire l'attribution de l'indemnité de conseil qui était allouée à son prédécesseur conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Décisions prises par le Maire, par délégation

Décision du 3 janvier 2011 de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public Route des Charmes au Bureau d'Etudes STUR.

Questions diverses

Madame le Maire donne la liste des travaux prévus pour 2011.

La commune s'est associée à l'opération « nettoyage de printemps », organisée en par-

tenariat avec le PNR.

Le nouveau collège des Essarts le Roi a été inauguré le samedi 29 janvier 2011

Problème de stationnement Route de Maison Blanche.

Le Conseil Général des Yvelines va mettre à disposition de la commune un cinémomètre indicateur de vitesse pour une durée de 3 semaines à compter du 7 février.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 31 mars



Au moment où vous lisez ces lignes, deux événements ont eu lieu : l'audition des élèves de piano, le 29 janvier et le salon des Arts, les 5 et 6 mars. Je vous parlerai du second dans le prochain Lévis info. L'audition s'est

passée dans une ambiance d'écoute et d'admiration partagées. 17 élèves se sont relayés pour jouer leurs morceaux favoris. Il y a eu quelques surprises avec une œuvre accompagnée à la trompette ainsi que deux duos avec guitare et chant. Je remercie tous les élèves ainsi que leurs parents pour leur participation à cet après-midi musical.

De musique, il sera aussi question, **samedi 19 mars avec le concert du groupe 2K21**. C'est un groupe yvelinois, de pop française, qui est auteur-compositeur de ses textes et musique. Je vous invite à venir les écouter et danser, en famille !

Puis, **F2L vous propose un opéra le 14 mai : « Barbe Bleue d'Offenbach »** : un spectacle musical qui enchantera petits et grands... et du théâtre les 27, 28 et 29 mai avec un cocktail de pièces riches d'humour et d'émotion : « Amour, travail, et Caetera.... »



Les 5 Tigres

Dans l'élan des succès qui ont été les siens en 2010, l'école des 5 tigres entame l'année du chat avec vigueur et dynamisme. De nombreux projets sont à l'étude pour cette seconde partie de l'année sous l'impulsion de l'équipe enseignante qui compte plusieurs enseignants et aide-enseignants et qui est présidée par M. Le Hoang. Bon nombre de Lévisiens ont déjà pu approcher, au cours des deux dernières décennies, l'école des 5 tigres qui s'attèle à la formation physique et morale de ses élèves.

Tout au long de ces années, sachez que nous avons grandement apprécié le contact avec les passionnés d'arts martiaux, mais aussi avec leurs familles, amis, ainsi qu'avec les habitants des communes avoisinantes qui nous font l'honneur de se déplacer pour venir encourager l'école et assister aux démonstrations. Dans cette optique, l'école organise une journée « portes-ouvertes » le Samedi 12 Mars 2011 à partir de 15 heures dans la salle polyvalente de Lévis Saint Nom, afin que chacun puisse s'initier* à l'art martial du Voïnam Viet Vo Dao dont la devise est « être fort pour être utile ». En dehors de cet événement, chacun peut, sous réserve d'avoir pris contact avec l'école, venir assister ou participer à un premier cours d'initiation*.

Une seconde manifestation est d'ores et déjà prévue puisque les élèves de l'école des 5 tigres participeront cette année à la fête de l'école de Lévis Saint Nom qui aura lieu fin Juin 2011. Vous pourrez à cette occasion assister à une belle démonstration de la classe des enfants, qui s'entraîne tous les mardis à Lévis Saint Nom. Par ce biais, nous espérons parvenir à vous transmettre notre passion et présenter les bienfaits de cet art et de sa culture.

Contact : ecoledes5tigres@gmail.com ou 06.86.96.15.92

* Les personnes intéressées devront s'équiper d'une tenue de sport adéquate et sont invitées à prendre contact avec l'école.



La période où les crapauds fraient dans l'étang, situé au pied du lieudit La Butte Ronde, commence fin février pour se terminer début avril. Depuis 2006, nous installons tous les ans un crapauduc de 300 m de long qui a permis de ramasser, à ce jour, un total de 6920 batraciens, évitant ainsi qu'ils ne se fassent écraser en traversant la route d'Yvette à Girouard. Jusqu'à présent, le dispositif installé consistait en un film plastique tendu sur une corde pour arrêter ces petites bêtes. Elles sont utiles car elles se nourrissent d'insectes que nous n'aimerions pas voir chez nous. En cherchant à contourner notre dispositif, les crapauds qui veulent rejoindre l'étang tombent dans des seaux où nous les recueillons chaque matin pour les porter dans l'eau. Notre installation était montée au début de la période évoquée et démontée quand celle-ci prenait fin. Cette année, avec l'aide de l'équipe de la mairie et le soutien du PNR, nous avons installé un crapauduc qui restera en place pour les années suivantes. Il est constitué de dosses longues de 2,50 m (planches conservant leur écorce sur une face) qui sont mises bout à bout sur la plus grande partie du dispositif. Ce travail a mobilisé 5 courageux membres de l'AMICALE entre le 14 et le 24 février, date à laquelle tout était prêt pour recevoir nos petits protégés.

Sortie culturelle

Le 5 mars, nous visiterons à Paris le Val de Grâce, couvent édifié au XVIIe siècle, devenu par la suite un hôpital militaire.



Le soleil est revenu, les oiseaux sortent, les raquettes aussi. **N'oubliez pas la journée entretien des cours et installations le dimanche 27 mars à partir de 10h suivi d'un repas et tournoi amical.** N'hésitez pas à venir vous inscrire pour jouer aux beaux jours. Les tarifs et inscriptions demi-saison sont là pour ça. Vous pourrez participer à notre tournoi interne.

Renseignements auprès de la trésorière Elisabeth Flandin au 01.34.61.73.47 ou de la Présidente Manuela Le Borgne au 01.39.38.00.84.



Jeunes d'Autrefois - 30ème anniversaire du Club

Le 17 Février 2011, nos adhérents et leurs amis se sont réunis dans la grande salle de Lévis pour fêter ensemble le 30ème anniversaire du Club fondé par Mme Marie-Thérèse Maunoury (en religion Sœur Marie-Thérèse). Un certain nombre d'entre-nous l'ont bien connue alors qu'elle dirigeait le Centre de l'Abbaye de la Roche. Deux Présidentes lui ont succédé, Mme Noëlle Prunet et Mme Yvette Caribault, et enfin notre serviteur qui espère trouver parmi les jeunes retraités un successeur à la fin du mandat actuel.

Pour ce 30ème anniversaire, nous avons reçu nos amis au son du cor de chasse, déroulé le tapis « vert » et décoré la salle de guirlandes et de ballons, et sur la table des bougeoirs et de superbes roses. Un repas raffiné nous a été servi et un très bon orchestre a animé cette journée de fête. Monsieur Yves Vandewalle et son épouse nous avaient fait l'honneur d'y assister et ce malgré les nombreuses occupations officielles de notre député ; nous l'en remercions sincèrement.

Entraînée par le dynamisme de l'orchestre, la centaine d'amis s'en est donné à cœur joie et le Bureau tout entier a apprécié la réussite de cette journée. Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous pour le **repas campagnard du 21 Avril** préparé par les successeurs de M. Cordier, repas servi dans la grande salle. Amenez vos amis, nous danserons tous ensemble.



Un Village pour y Vivre

Samedi 26 Mars 2011
9h30 13h30



Nous vous invitons tous à venir faire un tour au **marché fermier, sur le parvis de la salle polyvalente, samedi 26 mars entre 9h30 et 13h30**. Outre les viandes, terrines, légumes, vins, cidres, pains etc. proposés par des agriculteurs et artisans du terroir, nous vous proposerons café et viennoiseries toute la matinée, et un repas chaud à midi.

Ce marché fermier sera également l'occasion de vous présenter l'AMAP de Lévis, que nous avons créé cet automne. Avec l'AMAP, chacun signe un contrat avec un agriculteur pour un panier de fruits et légumes chaque semaine pendant 6 mois. Les prochains contrats débiteront en mai. Venez nous voir, nous vous expliquerons tout ça !

Enfin, le **prochain café littéraire aura lieu samedi 2 avril**, dans la petite salle du centre polyvalent. Ce sera un rendez-vous « spécial jazz », avec la présence de Franck Warscotte au saxo, accompagné d'un pianiste.



Après le succès de la 1ère édition, nous ne pouvions que rééditer la **Soirée Wii/PS3**. Ce sera chose faite le **samedi 26 mars, à partir de 19h00**. Tous les enfants, et peut-être même leurs parents, pourront venir se mesurer à Guitar Hero, FIFA 2011, et autres grands classiques, sur scène ou dans la salle, sur grand écran, et à 4 joueurs simultanés !

Il y aura des jeux pour tous les âges, et comme d'habitude, il y aura de quoi dîner au buffet. A vos manettes ! La semaine suivante, nous reviendrons à des plaisirs plus matériels avec le bonhomme hiver et la **fête de printemps** organisée avec les P'tits Calins. **Rendez-vous le samedi 2 avril dans l'après-midi !**



Comité des Fêtes

L'assemblée générale de décembre 2010 a élu un nouveau bureau.

Président : Pierre Cavailles

Trésorière : Colette Labrousse

Secrétaire : Jocelyn Grignon

Nous remercions Thierno Renoult, ancien président qui a su avec le comité redonner vie aux fêtes de Lévis.

Le nouveau bureau continuera ce travail avec comme objectif l'organisation d'une rencontre inter-villages en septembre ou nous devrons défendre notre titre acquis l'an dernier au Mesnil Saint-Denis.

Cette année verra également la mise en place du nouveau site internet du comité, ce site permettra de communiquer plus facilement avec le plus grand nombre d'entre vous.

Nous vous invitons d'ores et déjà à aller visiter le site

www.levisenfete.fr

Inscrivez vous afin d'être régulièrement informé. Enfin il n'y a pas de fêtes sans bénévoles, si vous avez un peu de temps, venez nous rejoindre.



Agenda

Mars

- Jeudi 17** : goûter et jeux, salle polyvalente (CJA)
Samedi 19 : «nettoyage de Printemps avec le PNR» 10 à 12 heures (RV parking de l'école des Sources)
Samedi 19 : Soirée concert de musique pop française avec le groupe 2K2I salle polyvalente 20h30 (F2L)
Samedi 26 : 3ème marché fermier du printemps de 9h à 14h (Un Village pour Y Vivre)
Samedi 26 : soirée jeux vidéo à partir de 19h00 en salle Polyvalente (La Récré)
Dimanche 27 : matinée d'entretien sur les courts de tennis (TCL)
Dimanche 27 : tournoi surprise (TCL)

Avril

- Samedi 2** : Fête du Printemps (Petits Câlines et La Récré)
Samedi 2 : Café littéraire « Spécial Jazz » à 10h30, salle polyvalente (Un Village pour Y Vivre)
Jeudi 21 : Repas campagnard, salle polyvalente (CJA)
Samedi 30 : Chasse aux œufs (Comité des Fêtes)
Samedi 30 : Vente de fleurs, Lycée Horticole de Notre Dame de la Roche

Mai

- Dimanche 1** : Orgue de cristal et Orgue, Eglise, 18h, concert officiel de réception des travaux de l'Orgue (EOL)
Samedi 7 : Café littéraire à 10h30, salle polyvalente (Un Village pour Y Vivre)
Samedi 14 : Barbe Bleue, opéra d'Offenbach avec orchestre (F2L)
27, 28 et 29 : « Amour, travail, et Caetera », série de sketches par la Comédie Lévisienne (F2L)

Juin

- Samedi 4** : Café littéraire à 10h30, salle polyvalente (Un Village pour Y Vivre)
Jeudi 2 : Journée de printemps (CCAS)
Jeudi 16 : Loto (Jeunes d'Autrefois)
Samedi 19 : Les « duos de F2L », spectacle danse et musique (F2L)
Samedi 25 : Fête de l'Ecole des Sources (La Récré)
Dimanche 26 : Finales tournoi interne (Tennis Club)

- Permanences UFC** : les 1er et 3ème samedi de chaque mois de 10 à 12h au 1er étage du Centre Polyvalent
Goûters CCAS : Les 1er jeudi de chaque mois en salle polyvalente

Sortir avec le PNR

- Salon du Livre** : Du samedi 26 mars au samedi 2 avril à Chevreuse, avec pour thème La Musique et pour invité d'honneur, Alain Duault. Poète, écrivain, musicologue et animateur de télévision et de radio.
9ème Nuit de la Chouette : Samedi 19 mars
Festival Jazz à Toute Heure jusqu'au 3 avril
www.jazzatouteheure.com

Vos petites annonces

Vend. petits pavés granit gris 9x9, 0,40 euro pièce soit 50 euros le M2.
 Tél. : 01 34 61 26 39

Programme travaux 2011

Les travaux 2011 vont porter sur :



- La voirie. Après l'hiver, un inventaire de l'état de la chaussée est en cours pour déterminer les travaux à réaliser.
- Une nouvelle tranche d'enfouissement de réseau sur la partie de la route des Charmes allant de la route d'Yvette à la rue des Chênes. Ces travaux se dérouleront au printemps.
- Le remplacement, route des Charmes, de la vieille canalisation d'eau potable avec la contribution du SIRYAE. Les travaux se dérouleront parallèlement à ceux relatifs à l'enfouissement des réseaux.
- L'aménagement du logement de fonction à l'école des Sources
- L'aménagement de sentes. Une sente reliant la rue du Prieuré à l'entrée de Girouard vient d'être réalisée. Elle longe, en la surplombant, la route d'Yvette sur son versant nord.
- La commune va engager les négociations sur le futur contrat rural avec le Département et la Région. Celui-ci portera sur le réaménagement de l'espace public autour du terrain d'évolution afin d'en améliorer l'attractivité et la convivialité, avec par exemple l'implantation d'une aire de jeux (vous pouvez faire parvenir vos attentes en mairie en retournant le questionnaire qui avait été joint au Lévis Info de janvier). Ce contrat comprendra également la réhabilitation de l'intérieur de la salle des fêtes de Girouard.

Les conseils de Thierry : La ventilation

Nous utilisons aujourd'hui de plus en plus d'eau pour nos besoins courant sanitaires et fonctionnels. Cette eau est issue un processus chimique complexe qui lui confère des vertus de potabilité. Ce traitement a un impact lourd sur notre environnement et sur notre facture. De l'eau, il y en a en abondance dans le ciel ! Toutefois, elle n'est pas toujours potable sans traitement préalable.

Elle peut servir à l'arrosage du jardin, aux besoins sanitaires (WC) et éventuellement au lavage du linge. Il convient tout d'abord de la stocker dans un contenant réservé à cet effet. Il peut être extérieur ou enterré, en béton ou en plastique, d'une centaine de litres à plusieurs mètres cubes. Il existe trois moyens de captage de cette eau de pluie :

- le premier est gravitationnel, il utilise la pression atmosphérique pour faire couler l'eau en dehors du contenant (cas des citernes de 100 à 500 litres en extérieur). Ce type d'utilisation est réservé à l'arrosage du jardin. Coût moyen environ 50 à 300€
- Le deuxième est électrique à commande manuelle (cas des citernes enterrées de 1 à 3 mètres cubes). Cette installation est plus complexe mais permet un usage intérieur (WC, arrosage, lavage des autos...). Coût moyen environ 500 à 2000€ (sans compter le terrassement et l'enfouissement).
- Le troisième est aussi électrique mais à détection de vide (cas des citernes enterrées de 3 mètres cubes et plus). Cette installation permet un raccordement des WC, machine à laver le linge, arrosage...etc). Coût moyen environ 3000 à plusieurs milliers d'euros.

L'installation de ces éventuelles solutions de captage et récupération des eaux de pluie reste aujourd'hui, plus un acte écologique, qu'économique ; puisque l'amortissement des deux dernières possibilités est à échelonner sur plusieurs dizaines d'années. Enfin il est important de savoir que dans notre région, la pluviométrie par m² et par an est de 685 litres ; soit l'équivalent de 137000 litres d'eau pour une toiture de 200m² !!

Si vous avez des questions je me ferai un plaisir d'y répondre sur mon site www.houseco78.org, Ecologiquement.

Le coin du jardinier

Les fleurs printanières sont prêtes à éclore et les premiers rayons de soleil réchauffent la terre.

C'est le moment de mettre un peu d'ordre dans le jardin par différents petits travaux tels que :

- ramasser les dernières feuilles mortes qui n'ont pas été emportées par le vent et les mettre au compost.
- couper les chaumes fanés des graminées de l'année précédente.

- désherber les massifs en arrachant la totalité des racines des mauvaises herbes et en décompactant un peu la terre.

Vous aurez aussi à tailler les différents arbustes :

- Buddleias, en rabattant largement les branches anciennes pour permettre l'arrivée des nouvelles pousses.
- Rosiers, en rabattant à 3 yeux ou à 5 dans le cas de «rosiers buisson». Ne pas oublier de laisser le dernier oeil dirigé vers l'extérieur. Éliminer aussi les gourmands qui se développent à la base.

- Glycines, en les taillant à deux yeux pour les pousses latérales et en réduisant au moins de moitié les pousses de l'année.

- Chèvrefeuilles, en supprimant les rameaux morts et toutes les branches qui s'éloignent du mur.

- Hortensias, en coupant au sol les vieilles branches et bois morts. Vous aurez aussi à couper les inflorescences fanées juste au-dessus du bourgeon du sommet.

On pourra encore planter des arbres à feuilles caduques si l'on n'intervient pas trop tard ou planter des conifères. Ce sera alors également le moment de placer des rosiers à racines nues, semer en place les pavots, coquelicots, nigelle de damas dès que le sol se réchauffe.

Planter les vivaces en commençant par les bulbes les moins sensibles au froid comme les hémérocailles, acrocomias, glaïeuls et lis.

Pour d'autres bulbes tels que les dahlias il est préférable d'attendre début avril. Vous choisirez le moment de les planter quand les lilas se mettront à fleurir.

Lupins, roses trémières, hellébores sont à mettre dans les massifs ou rocailles. Dans les jardinières ou les plates-bandes planter des pensées. Les plus mignonnes sont probablement les variétés à petites fleurs.

Ce sera probablement aussi le moment de diviser les vivaces en sélectionnant celles qui sont en bonne santé et les mettre dans des sols neufs.

Vous pouvez faire aussi la même chose si vos perce-neiges sont devenues trop serrées. Il faudra alors d'attendre la fin de la floraison. Cette division est souvent très utile et permet d'aérer les touffes, de multiplier les plantes et éventuellement de faire plaisir à vos amis ou vos voisins.

Cernant la pelouse il s'agira de :

Préparer les surfaces qui vont accueillir la nouvelle pelouse pour début avril si vous avez à faire un nouveau gazon. Enlever alors les cailloux les plus gros mis en évidence par les pluies d'hiver ou en ratissant le sol.

Regarnir et rajeunir les vieux gazons qui ont souffert cet hiver en semant des graines sur les parties dénudées.

Scarifier la pelouse pour éliminer la mousse et aérer le sol souvent trop compact à la sortie de l'hiver.

Mettre un peu de terreau sur la pelouse.

Et si vous voulez obtenir un contour net, vous pourrez faire les bordures à la bêche.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom
 Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
 E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
 et de 14 h à 17 h 30
 Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Le Département des Yvelines compte à ce jour 15 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, dont 2 communautés d'agglomération et 13 communautés de communes.



Intercommunalité

A l'été 2013, toutes les communes seront regroupées au sein d'un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Le principe d'intercommunalité a été fondé par la loi du 22 mars 1890. Il s'agissait alors de permettre aux communes de s'associer pour répondre aux besoins d'équipement du territoire (électrification, adduction d'eau, assainissement, voirie...).

Depuis, en réponse à la complexité grandissante des enjeux, la majeure partie des grands services publics locaux et des projets structurants relève progressivement d'une gestion en commun.

La loi vise à aller plus loin en obligeant toutes les communes à se regrouper selon un calendrier imposé.

Intercommunalité pourquoi faire ?

L'intercommunalité est présentée comme la solution à l'émiettement communal. Les 36700 communes françaises représentent 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27. 10 000 d'entre elles comptent moins de 200 habitants, 32 000 moins de 2 000.

Elle se veut l'instrument de l'organisation rationnelle des territoires, du développement économique local et de la relance de la politique d'aménagement du territoire.

Que deviennent les communes ?

La commune est maîtresse :

- du choix d'adhésion à une intercommunalité ou à une autre, sous réserve de continuité territoriale,
- des compétences transférées à l'intercommunalité. L'EPCI ne peut agir que dans le strict champ des compétences qui lui sont données par chacune des communes qui le composent

Les attributions qui relèvent en propre du maire au titre de l'état-civil, de sa qualité d'officier de police judiciaire ou de ses fonctions en matière de police ne peuvent être déléguées à un EPCI.

Les différentes communautés

Elles constituent toutes des regroupements de plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave avec des compétences propres diversifiées.

- Les communautés de communes visent à organiser les solidarités nécessaires en vue de l'aménagement et du développement de l'espace et permettent d'élaborer un projet commun. Elles étaient destinées, à l'origine, au milieu rural. C'est la solution qui s'offre à Lévis Saint Nom.
- Les communautés d'agglomération associent plusieurs communes urbaines regroupant plus de 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants. Les compétences s'élargissent à l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville. L'exemple est celui de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.
- Les communautés urbaines regroupent plusieurs communes formant un ensemble de plus de 500 000 habitants. Aux compétences des 2 autres types de communauté, s'ajoutent la gestion des services d'intérêt collectif, la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Les options qui s'offrent à Lévis Saint Nom

- Rejoindre l'intercommunalité qui devrait émerger autour du SIVOM de la Vallée de Chevreuse
- Rejoindre la communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline (Rambouillet) étendue à la communauté de communes des Etangs (Les Essarts)

Les principes qui sous-tendent la démarche de Lévis Saint Nom sont :

- Adhérer à un espace de solidarité dans un projet de territoire affirmé
- Pas de fiscalité additionnelle sur les ménages,
- Garantir un service de proximité de qualité aux lévisiens,
- Bénéficier d'un mode de représentation acceptable dans les processus de décision.

Le calendrier national

Avril 2011 : le préfet présente son projet de schéma et le soumet pour avis aux conseils municipaux et communautaires

Juillet 2011 : Les conseils municipaux et communautaires se prononcent sur le schéma du préfet.

Novembre 2011 : la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) émet un avis sur le schéma

Décembre 2011 : Le préfet arrête le schéma définitif des intercommunalités, au plus tard, le 31 décembre.

Décembre 2013 : La couverture intercommunale et la rationalisation des périmètres est achevée.

Le calendrier de Lévis Saint Nom

Mars 2011 : définition d'orientations de principe

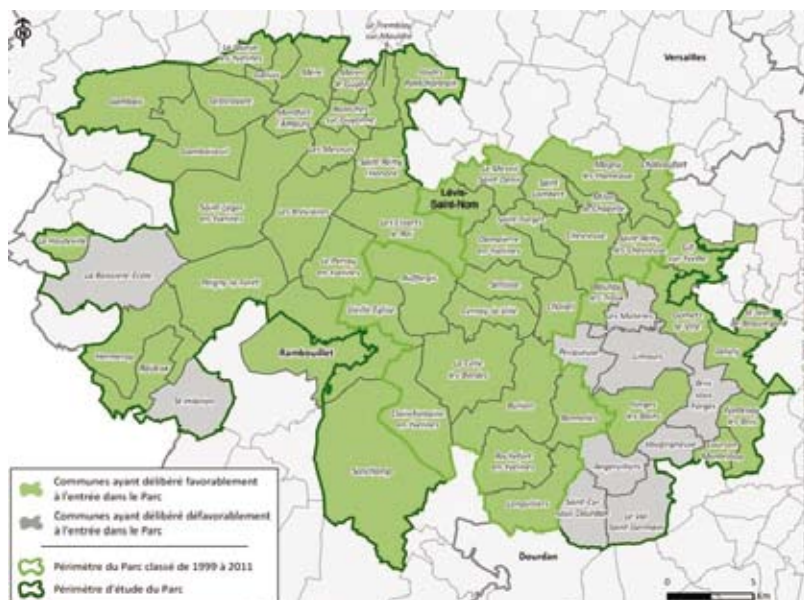
Mars 2011 : envoi du projet de Lévis-Saint-Nom au Préfet

Avril 2011 : réception du schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet

juin 2011 : réunion publique d'information des lévisiens

Juillet 2011 : délibération du conseil municipal

Juillet 2011 : communication de la délibération du conseil au Préfet



Le nouveau visage du Parc naturel régional

Le champ des compétences d'une communauté de communes : ce que prévoit la loi

La communauté de commune exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, des compétences relevant de chacun des deux groupes suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Action de développement économique

Elle doit exercer par ailleurs, dans les mêmes conditions des compétences relevant d'au moins un des 6 groupes suivants :

- Protection de l'environnement - développement durable
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création et aménagement de la voirie
- Création, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Création et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Tout ou partie de l'assainissement